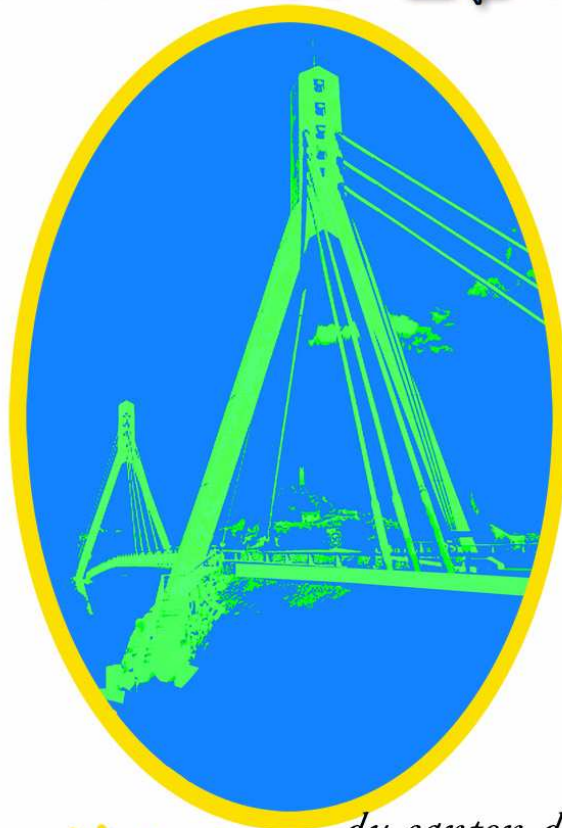


SMIRTOM



du canton de
VOLONNE
www.smirtom04.fr

RAPPORT D'ACTIVITE
2008

RAPPORT D'ACTIVITE 2008

SOMMAIRE

- 1) DECHETTERIE
- 2) COLLECTE
- 3) TRI SELECTIF
- 4) PERSONNEL

1. DECHETTERIE

1.1 TONNAGES

Le Tonnage total des déchets transportés et traités par les différents prestataires en 2008 est de 3 208 Tonnes, soit une augmentation globale de 553 Tonnes par rapport à 2007.

Cette augmentation au global (toutes matières confondues) ne représente pas une évolution similaire pour tous les types de déchets. En effet, certaines variations sont liées à des écarts sensibles sur les apports (exemple des gravats en progression de 448 tonnes, à l'inverse des ferrailles en baisse de 52 tonnes), d'autres à un tri plus important sur les quais grâce à la vigilance des gardiens et un début de prise de conscience des déposants.

1.2 FREQUENTATION

La fréquentation (dépôts) est en hausse, malgré une baisse sensible en Novembre-Décembre lié aux conditions climatiques et, dans une certaine mesure, aux effets de la crise.

Le nombre de dépôts enregistrés en 2008, toutes matières confondues, est de 26 272, soit à raison de 5 jours/semaine (pas de pesée lors de la permanence du samedi) une moyenne de 100 pesées par jour.

A noter que différents paramètres entraînent une sous-estimation de ces données, à savoir notamment les sorties de compost ainsi que les dépôts effectués à l'aide de véhicules prêtés (entreprises) ou de location, ou bien encore l'arrêt des enregistrements des dépôts des particuliers le samedi.

1.3 EVOLUTION DE L'ORGANISATION ET DES SERVICES

Une action significative a été menée dans l'optique du respect de l'environnement, particulièrement axée sur le tri en déchetterie et la logistique transport-traitement prévue au travers des éco-taxes perçues par les éco-organisme lors des achats effectués par les consommateurs.

Dans cette démarche ont été installées :

- 1 benne Pneumatiques
- Différents casiers destinés à recevoir les petits appareils ménagers et les écrans
- Un emplacement de dépôt des appareils Gros-Electroménagers
- 2 Futs de réception des piles
- Prise en charge des Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux

Les efforts de communications effectués auprès des déposants et de la population ont généré, par exemple, une prise en charge de 41 Tonnes d'électroménager pour le second semestre 2008 (début de l'opération en Juillet), ou encore d'augmenter le tonnage des piles collectées de 1 Tonne (2007) à 2,4 Tonnes (2008), ce sans coût supplémentaire pour la collectivité.

Dans le même esprit, un contrôle plus rigoureux de la nature des dépôts au passage en bascule ainsi qu'au déchargement sur les quais, de même que l'instauration d'une double pesée ont permis de gagner en qualité de tri dans les bennes, de diminuer les coûts de transport/traitement et d'augmenter les recettes.

1.4 NOUVEAU MARCHÉ

Le nouveau marché de fournitures de bennes, transport et traitement des déchets a pris effet le 19 Mars 2008.

Parmi les nouveautés liées à ce nouveau marché, la valorisation matière a fait son apparition, générant des recettes significatives. Ces valorisations permettent de dégager une marge nette sur le papier, de tendre à l'équilibre pour les ferrailles (si tonnages suffisants) et de limiter le coût restant à notre charge pour les cartons.

A noter que, aux termes de ce marché, la valeur de rachat matière n'est pas sujette à revalorisation, l'offre de prix reste valable et inchangée pour la durée du marché (3 ans) et nous ne subissons pas les effets de la crise concernant la chute du cours des matières premières.

Autre évolution liée au nouveau marché et à l'évolution de l'organisation : la multiplication des intervenants. Si par le passé une seule entreprise traitait nos déchets, ce sont 2 entreprises qui ont été retenues lors de l'appel d'offre, puis 4 autres au travers des éco-organismes, ce qui porte à 6 prestataires différents les intervenants sur le site à fin 2008.

2. COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

2.1 TONNAGES COLLECTES

En 2008, le tonnage total des ordures ménagères collectées est de plus de 4 100 Tonnes, soit 100 Tonnes d'augmentation par rapport à 2007. Cette augmentation est identique à celle de 2007-2008.

2.2 PARC DES CONTENEURS ET POINTS DE COLLECTE

L'inventaire réalisé fin 2008 fait état d'un parc de 1425 conteneurs implantés sur 903 points de collecte, soit une moyenne de 1,38 conteneur par point de collecte.

Cette moyenne masque de fortes disparités entre les communes, qui s'expliquent principalement par les différentes zones (rurales ou semi-urbaines) ainsi que par l'avance prise par certaines collectivités en terme d'aménagement/regroupement comme préconisé dans le projet de plan départemental des déchets.

Le nombre de vidages hebdomadaires moyen des conteneurs est de 2, soit 2850 vidages de conteneurs par semaine.

Le lavage des conteneurs est réalisé 2 fois par an (avant et après l'été).

2.3 KILOMETRAGE PARCOURU / CARBURANTS

Le kilométrage hebdomadaire parcouru par les Bennes à Ordures est de 1042 km, soit un total kilométrique annuel pour les seules opérations de collecte de 55 226 km

Ces distances parcourues se décomposent en 2 catégories :

- Collecte 1 (rotations de collecte locale à proprement parler) : 34 556 km/an
- Collecte 2 (transferts pour vidage au quai de Lurs) : 20 670 km/an

La consommation 2008 de carburant pour les seuls véhicules de collecte a été de 27 500 litres, soit une consommation moyenne de 50 litres/100 km. A ce titre, l'augmentation du coût des carburants au cours de l'année 2008 a généré une hausse conséquente des frais de fonctionnement sur ce poste, hausse qu'un début de réorganisation/regroupement n'a pas permis de compenser.

2.4 PERSONNEL

L'effectif en personnel est de 10 agents affectés aux tâches de conduite, ripage, entretien des conteneurs et des véhicules.

Le nombre de jours d'arrêt maladie est stable. Alors que certains agents se sont ressaisis et n'ont plus d'arrêts de travail, d'autres éléments sont en arrêt (dont 3 longues maladies).

Suite à réorganisation, le service de collecte est désormais assuré du Lundi au Vendredi, y compris les jours fériés.

3. TRI SELECTIF

3.1 BILAN TONNAGES COLLECTES

Le tonnage total des ordures issues du tri sélectif collectées en 2008 est de plus de 678 tonnes (à rapprocher des 4100 tonnes d'ordures ménagères).

Le détail matière selon les trois flux se décompose comme suit :

- Emballages : 115 tonnes
- Verre : 288 tonnes
- Journaux Revues Magazines : 275 tonnes

A noter une évolution par rapport à 2007 de + 4 tonnes (674 tonnes en 2007) et par rapport à 2006 de - 18 tonnes (697 tonnes en 2006).

3.2 PARC DES COLONNES ET POINTS D'APPORT

Le Territoire du SMIRTOM est doté de 42 Points d'Apport Volontaire de tri sélectif.

Il a été demandé aux prestataires en charge du vidage des colonnes de nous communiquer le taux de remplissage des différentes colonnes selon les points d'apport.

Celui-ci étant très variable selon les emplacements, il est apparu nécessaire d'envisager un renforcement/aménagement des points d'apport les plus fréquentés ainsi qu'un redéploiement des points d'apport non-utilisés..

Aucune collectivité n'a donné de réponse quant à la suppression/redéploiement des points d'apport non-utilisés.

Concernant les collectivités ayant répondu favorablement à l'ajout de colonnes, celles-ci ont été installées sur le stock de dépannage du Syndicat.

Il a été également constaté que les usagers apprécient de disposer de conteneurs à ordures ménagères voisins des colonnes de tri. Certains emplacements, après accord des communes ayant répondu, ont ainsi été équipés.

3.3 EVOLUTIONS / ORGANISATION

Il a été constaté que les usagers apprécient de disposer de conteneurs à ordures ménagères voisins des colonnes de tri. Certains emplacements, après accord des communes ayant répondu, ont ainsi été équipés.

Dans le même esprit, il est apparu que les points d'apport les plus fréquentés sont ceux répondant aux critères suivants :

- dimensionnement (nombre de colonnes) correct évitant les débordements
- facilité de stationnement à proximité immédiate
- présence de conteneurs à ordures ménagères sur l'emplacement (un seul arrêt pour déposer tous ses déchets)
- emplacements situés sur les axes de circulation et passage, selon des trajets-type du domicile vers le bureau, l'école, les commerces etc...
- principaux points d'apport situés en proximité de zones commerciales (Intermarché, Casino...) ou sportives et culturelles (stades, centres culturels)

Diverses actions ont été réalisées sur la base de ses constats (renforcement des PAV Intermarché et Casino, repositionnement du PAV à proximité du cinéma....) .

En résumé, il apparaît évident que la démarche de tri demandée aux administrés ne peut être efficace et se développer (en nombre et tonnage) qu'à la condition de l'accompagner et lui faciliter cette action.

Ce constat vaut pour la conception et la réalisation de l'ensemble des services publics que nous mettons à disposition des administrés, tant en déchetterie qu'en collecte des ordures ou bien dans le domaine du tri sélectif.

Cette prise en compte, assortie de campagnes de sensibilisation et de communication répétées, sont la garanties de la réduction des déchets et d'un meilleurs service à l'avenir, et seront le fondement de l'action de nos services en 2009 ;

4. RESSOURCES HUMAINES

4.1 COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

L'effectif en personnel est de 10 agents affectés aux taches de conduite, ripage, entretien des conteneurs et des véhicules.

Le nombre de jours d'arrêt maladie est stable. Alors que certains agents se sont ressaisis et n'ont plus d'arrêts de travail, d'autres éléments sont en arrêt (dont 3 longues maladies).

4.2 DECHETTERIE

L'effectif en personnel est de 3 gardiens (dont 1 agent SYDEVOM) et 1 agent de maitrise responsable de la déchetterie.

Les gardiens et le responsable de la déchetterie assurent les taches de surveillance, enregistrement des pesées, contrôle de la nature des dépôts, renseignement des déposants, nettoyage du site, entretien du matériel, broyage et traitement des végétaux.

4.3 EVOLUTIONS

En 2008, 1 agent préposé à la conduite du camion porte-benne a quitté le SMIRTOM par voie de mutation pour la CCMD, 1 gardien de la déchetterie a permuté par voie de mutation avec 1 agent de la CCMD.